

# Observatoire Des Entreprises des Vosges

## Baromètre semestriel de conjoncture

**1<sup>er</sup> semestre 2008**

- ✓ *La gestion des heures supplémentaires*
- ✓ *Le tourisme d'affaires*

# Observatoire Des Entreprises des Vosges

## Baromètre de conjoncture

1<sup>er</sup> semestre 2008

### SOMMAIRE

<b>Méthodologie</b>	<b>2</b>
<b>Résultats d'ensemble</b>	<b>3</b>
Le niveau d'activité	
La situation financière	
L'emploi	
L'investissement	
Prévisions à 6 mois	
<b>Résultats par secteurs d'activités</b>	<b>7</b>
Le niveau d'activité	
L'emploi	
L'investissement	
<b>Résultats par tranches d'effectifs</b>	<b>8</b>
Le niveau d'activité	
L'emploi	
L'investissement	
<b>Actualité</b>	<b>9</b>
• Les gestion des heures supplémentaires	
<b>ODEL thématique :</b>	<b>11</b>
• Le tourisme d'affaires	

# Méthodologie

L'Observatoire Economique des Vosges est une émanation de l'ODEL (Observatoire Des Entreprises Lorraines) mis en place par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine. Les résultats présentés dans cette étude sont issus d'une exploitation des données, relatives au département des Vosges, à partir de la dernière enquête semestrielle de conjoncture.

Un échantillon de 950 entreprises vosgiennes, de 5 salariés et plus des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des services marchands, a été sondé du 5 au 25 juin 2008. Les traitements ont été effectués sur la base de 165 réponses, ce qui représente un taux de retour de 17,4 % des entreprises interrogées.

Les entreprises répondantes emploient au total environ 7 600 salariés.

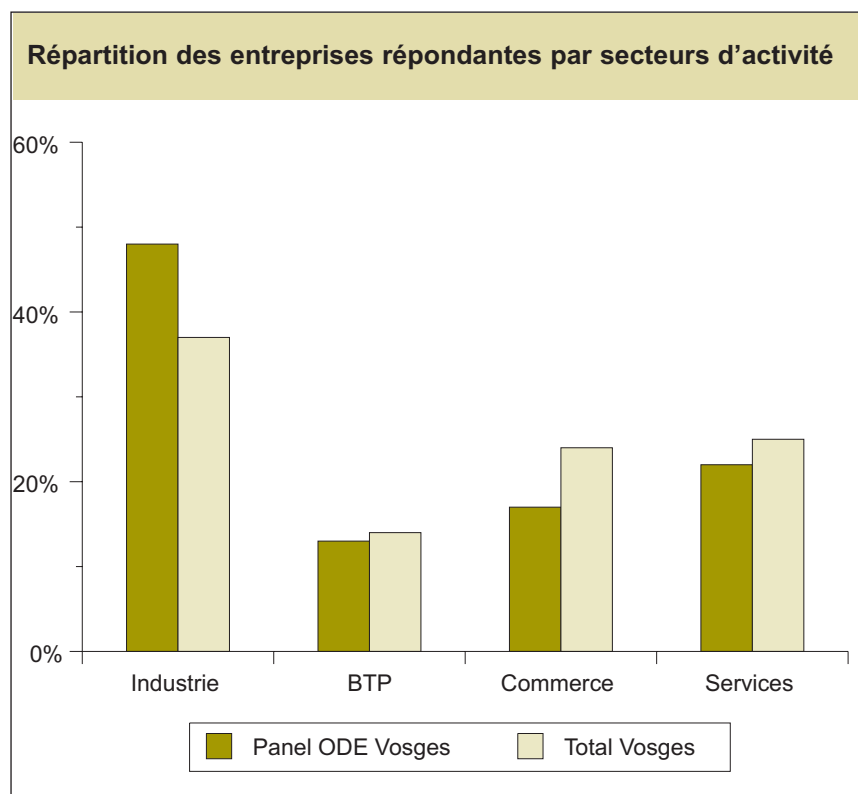
Un redressement a été effectué afin d'assurer une bonne représentativité du panel des répondants par secteur d'activité et par taille d'établissements.

Les analyses de cette observation sont donc à considérer non seulement pour les entreprises du panel mais pour l'ensemble des entreprises du département répondant aux critères de l'enquête.

Chaque série d'indicateurs du baromètre est pondérée par le poids de l'entreprise en effectif salarié. Les indices sont exprimés sous forme de soldes représentant la différence entre le pourcentage des réponses indiquant une amélioration et celui témoignant d'une détérioration.

Ces renseignements d'ordre qualitatif ne prétendent pas se substituer aux indicateurs macro-économiques, mais permettent de savoir si, d'après le plus grand nombre de chefs d'entreprise interrogés, il y a eu amélioration, stabilité ou dégradation de la situation au cours de la période étudiée.

Outre qu'elles devancent, souvent largement, la parution des indicateurs statistiques " lourds ", les réponses des chefs d'entreprise permettent de mesurer précisément les fluctuations de l'activité économique et d'estimer son évolution à court terme.



# Résultats d'ensemble

## Le niveau d'activité

Les principaux indicateurs de conjoncture du baromètre du premier semestre 2008 traduisent un ralentissement du rythme de croissance de l'économie dans le département des Vosges.

L'indice synthétique du niveau d'activité s'est infléchi conformément aux anticipations formulées par les chefs d'entreprise six mois auparavant. Il s'inscrit en retrait pour 21 % des répondants contre seulement 14 % au second semestre 2007. A l'inverse, 44 % des entreprises jugent ce niveau satisfaisant en baisse de 7 points par rapport à la précédente mesure.

Le taux de croissance dans les Vosges suit la même tendance régionale mais s'établi à un niveau inférieur. En effet, les avis favorables représentent en moyenne 49 % dans les trois autres départements contre 8 % d'avis opposés.

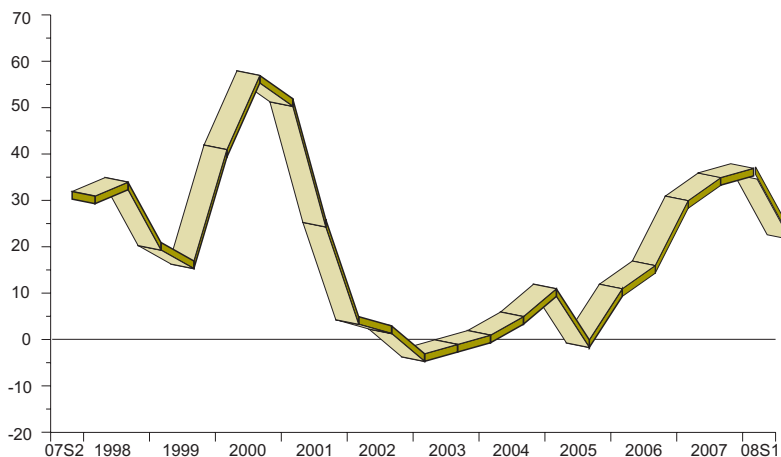
Cette évolution conjoncturelle s'observe sur le marché intérieur ainsi qu'à l'export. Les ventes en France augmentent pour 26 % des répondants, en recul de 12 points et le courant d'ordres en provenance des marchés extérieurs s'est affaibli passant de 41 % d'avis favorables au second semestre 2007 à seulement 18 % actuellement.

Les capacités de production paraissent moins sollicitées aujourd'hui pour 21 % des entreprises contre 13 % six mois auparavant. Toutefois, près de 70 % des répondants déclarent une utilisation des moyens de production conforme à la normale.

Les stocks ont tendance à s'alourdir légèrement, mais paraissent bien maîtrisés à un niveau jugé " normal "

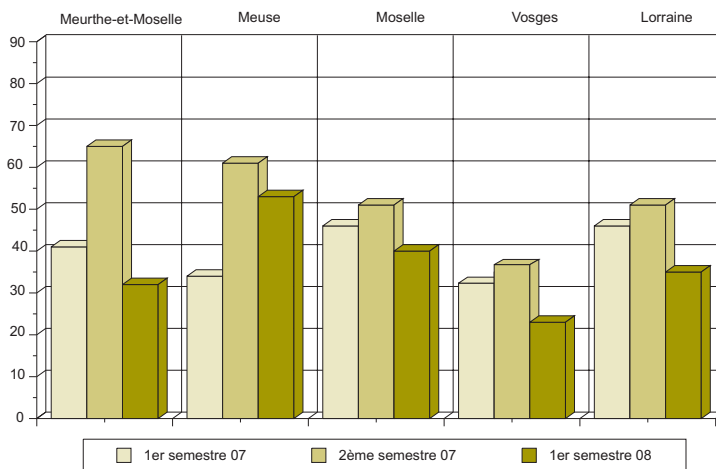
### Evolution du niveau d'activité des entreprises vosgiennes

Solde des opinions favorables-défavorables



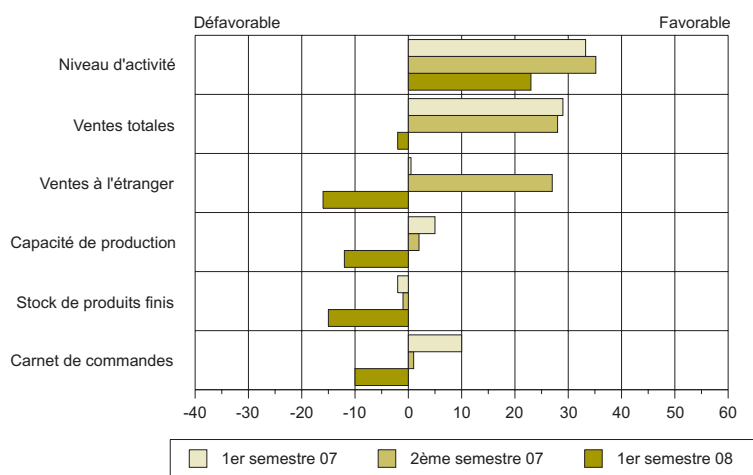
### Evolution du niveau d'activité dans les départements lorrains

Solde des opinions favorables-défavorables



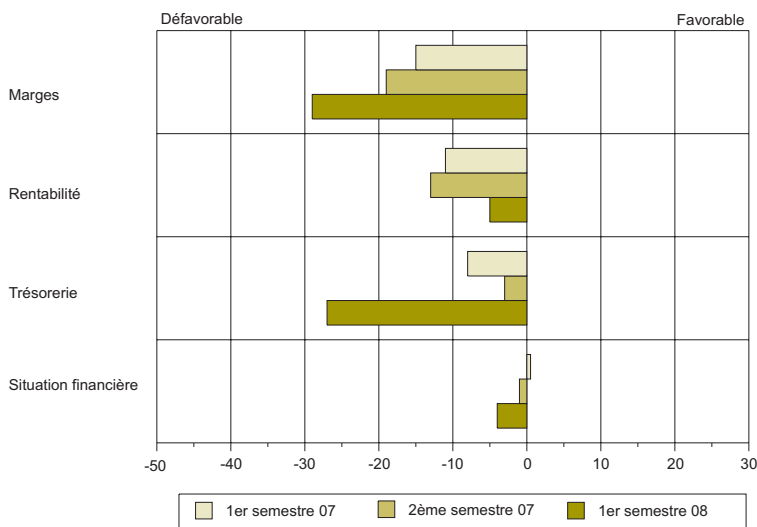
### Evolution de l'activité des entreprises vosgiennes

Solde des opinions favorables-défavorables



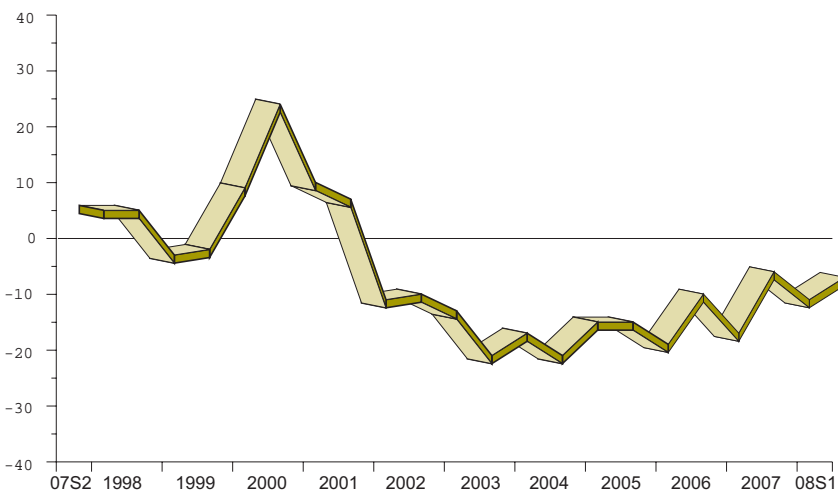
## Evolution de la situation financière des entreprises vosgiennes

Solde des opinions favorables-défavorables



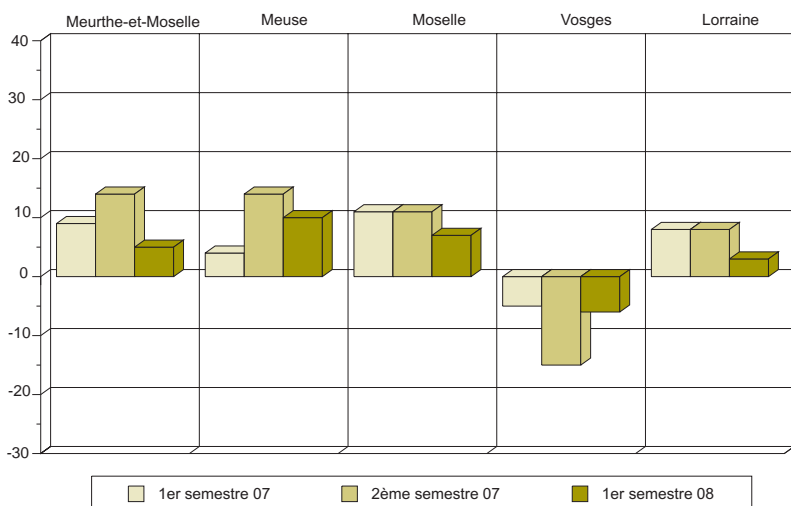
## Evolution de l'emploi dans les entreprises vosgiennes

Solde des opinions favorables-défavorables



## Evolution de l'emploi dans les départements lorrains

Solde des opinions favorables-défavorables



pour trois entreprises sur quatre. Les carnets de commandes subissent également un retrait. Ils ne sont plus bien garnis que pour 17 % des entreprises contre 20 % au second semestre 2007. A contrario, 27 % enregistrent une diminution des entrées de commande contre seulement 19 % auparavant.

## La situation financière

Les indicateurs financiers paraissent globalement moins bien orientés. Les marges continuent de se réduire pour 31 % des répondants contre une progression pour 10 % (respectivement 30 % et 18 % des réponses au second semestre 2007).

La rentabilité est jugée bonne par 27 % des entreprises contre 18 % auparavant mais reste fragile pour 32 % des répondants sans changement. La trésorerie est plus fragile pour 28 % des dirigeants (23 % lors de la précédente mesure). A contrario, les avis favorables ont nettement diminué pour ne plus représenter aujourd'hui que 7 % contre 24 % au second semestre 2007.

Le solde d'opinions concernant la situation financière est pratiquement à l'équilibre. L'évolution est jugée satisfaisante par 18 % des dirigeants (-8 points) et moyenne par 60 %.

## L'emploi

Malgré la décélération de l'activité, le solde des emplois amorce une légère remontée pour retrouver la même valeur enregistrée un an auparavant. L'indice reste toutefois négatif et en dessous de la moyenne régionale, avec 12 % des entreprises qui s'orientent actuellement vers une réduction de leurs effectifs contre une hausse pour seulement 6 %. La grande majorité garde un effectif stable (82 %).

Le ralentissement en cours de l'activité se traduit par un moindre recours à l'intérim selon les déclara-

tions de 21 % des dirigeants contre 18 % six mois auparavant. A l'inverse, 19 % des établissements renforcent l'effectif des intérimaires, sans changement par rapport à la précédente enquête.

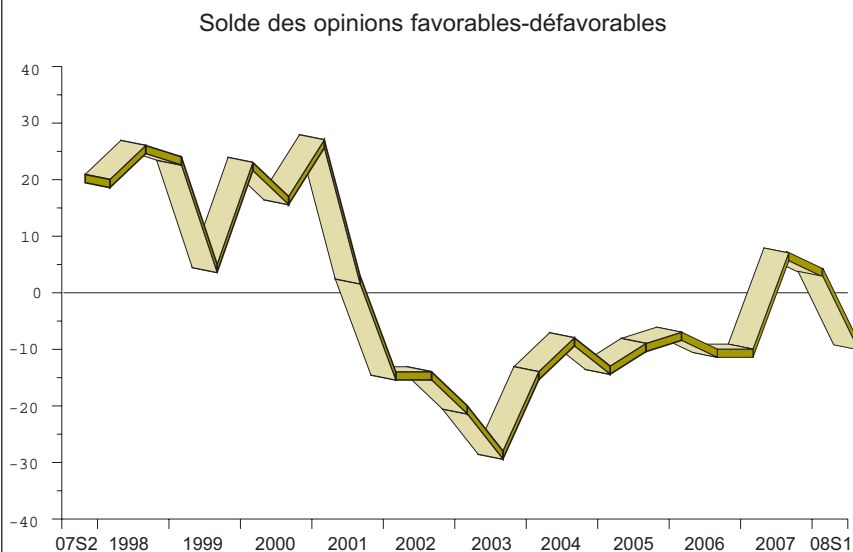
## L'investissement

Les entreprises ont fortement ralenti leurs projets d'investissement : l'effort d'équipement s'accroît pour 21 % des entreprises contre une réduction pour 32 % (respectivement 22 % et 17 % six mois auparavant).

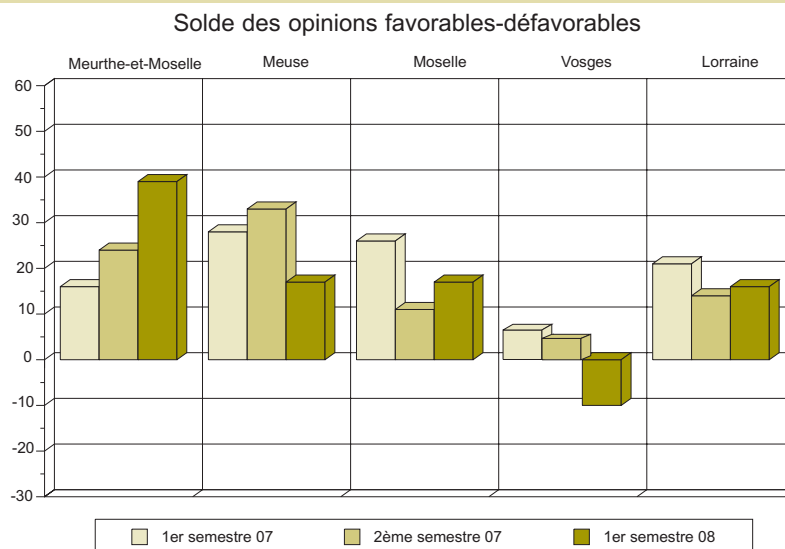
Cette situation témoigne d'une certaine prudence des entreprises face aux incertitudes pesant sur l'évolution de la demande et de l'environnement.

Le taux de croissance de l'investissement dans les Vosges reste inférieur à la moyenne lorraine où le solde d'opinions est supérieur de 8 points.

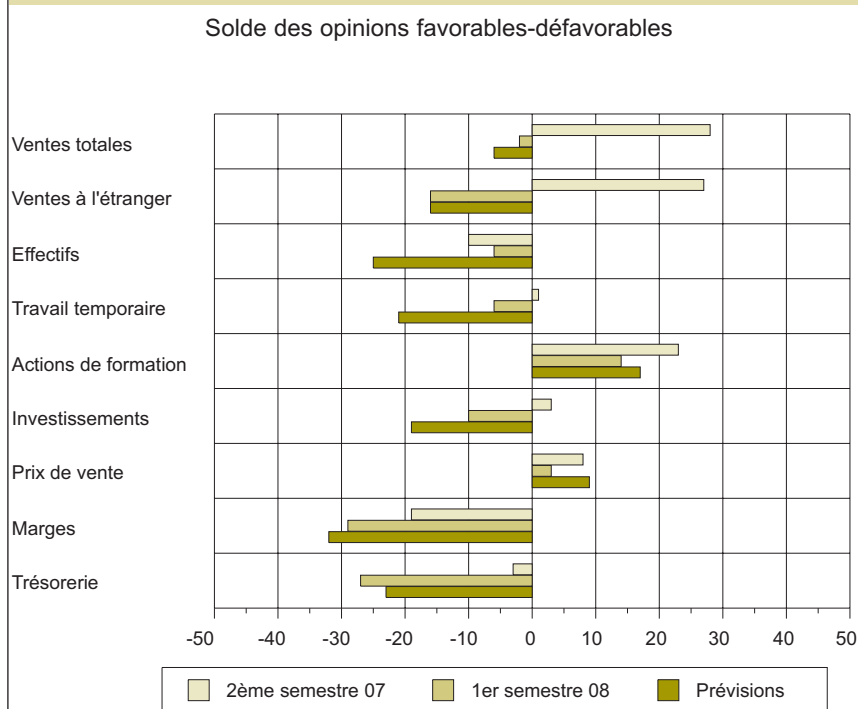
### Evolution de l'investissement dans les entreprises vosgiennes



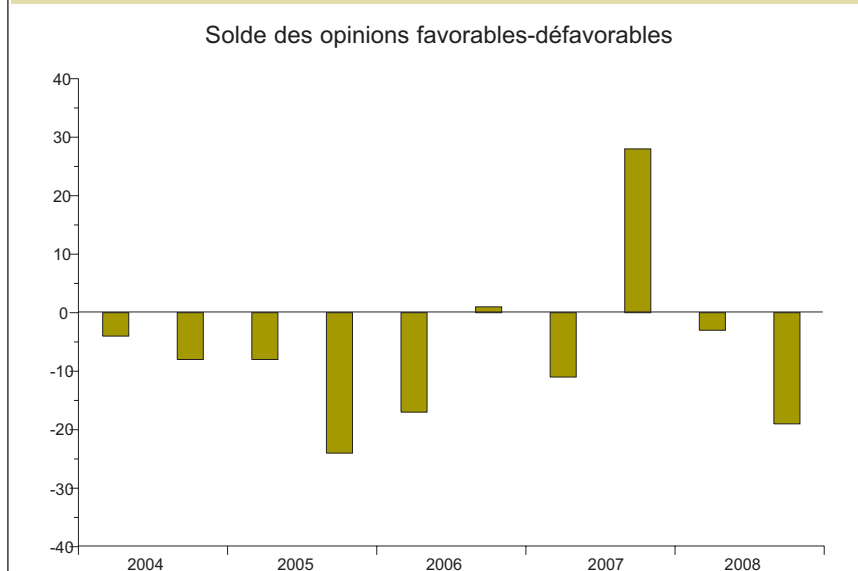
### Evolution de l'investissement dans les départements lorrains



## Baromètre des tendances actuelles et prévisionnelles à 6 mois des entreprises vosgiennes



## Perspectives d'évolution à 6 mois de l'environnement général des entreprises vosgiennes



## Prévisions à 6 mois

Les chefs d'entreprise demeurent moins confiants pour leurs propres perspectives de production. Pour les prochains mois, 19 % des dirigeants s'attendent à un nouvel accroissement des ventes en France et à l'export contre une réduction pour près de 30 % des répondants.

Les chefs d'entreprise retiennent également dans leurs prévisions à 6 mois, un nouveau repli des programmes d'investissement et des marges dans un contexte de hausse des prix de ventes anticipée pour 37 % des dirigeants.

Les prévisions en matière de créations d'emplois sont orientées défavorablement : 62 % des répondants envisagent de maintenir leurs effectifs, 7 % d'embaucher du personnel supplémentaire et 32 % de supprimer des emplois.

Les perspectives générales (opinions sur l'environnement économique des entreprises) sont plus pessimistes : la proportion d'entreprises qui s'attend à une évolution favorable du climat économique ne représente plus aujourd'hui que 16 % contre 23 % en décembre 2007. A l'inverse, les avis défavorables progressent pour atteindre 32 % (+7 points).

Cette situation suggère que la croissance continuera d'évoluer à un rythme moins soutenu dans tous les secteurs d'activité.

# Résultats par secteurs d'activités

## Le niveau d'activité

Le volume d'affaires demeure élevé dans le bâtiment et l'industrie pour respectivement 59 % et 49 % des répondants. Les avis défavorables concernent un quart des industriels, en augmentation de 12 points.

La tendance au ralentissement s'est intensifiée dans le commerce pour le second semestre consécutif. Le solde d'opinions s'est replié en dessous de l'équilibre avec 24 % des répondants qui déclarent une réduction des ventes. Dans les services, les avis favorables sont en retrait et concernent 34 % des répondants contre 59 % auparavant.

## L'emploi

Le solde d'opinions est négatif dans le BTP malgré une stabilité de l'emploi dans trois entreprises sur quatre. La réduction des effectifs est signalée dans 19 % des établissements.

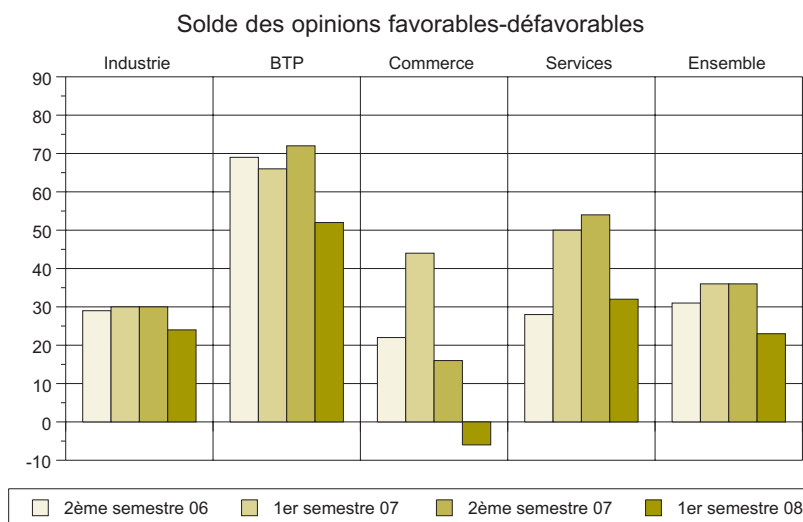
Le repli dans l'industrie et le commerce paraît moins marqué avec respectivement 14 % et 8 % d'avis défavorables mais une stabilité pour 81 % et 91 % des répondants. La situation est plus favorable dans les services avec une progression des embauches dans 11 % des entreprises et un maintien dans 86 % des cas.

## L'investissement

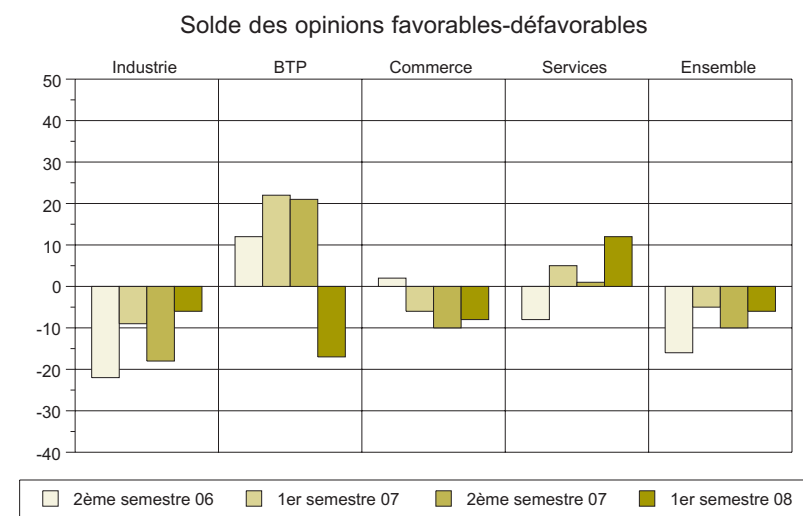
Le ralentissement d'ensemble des projets d'équipement est enregistré surtout dans l'industrie avec une réduction qui touche 43 % des entreprises contre seulement 18 % six mois auparavant.

Les programmes d'investissement s'essouffent dans le BTP et les services. A contrario, la tendance s'est inversée dans le commerce avec une hausse des projets dans plusieurs grands établissements.

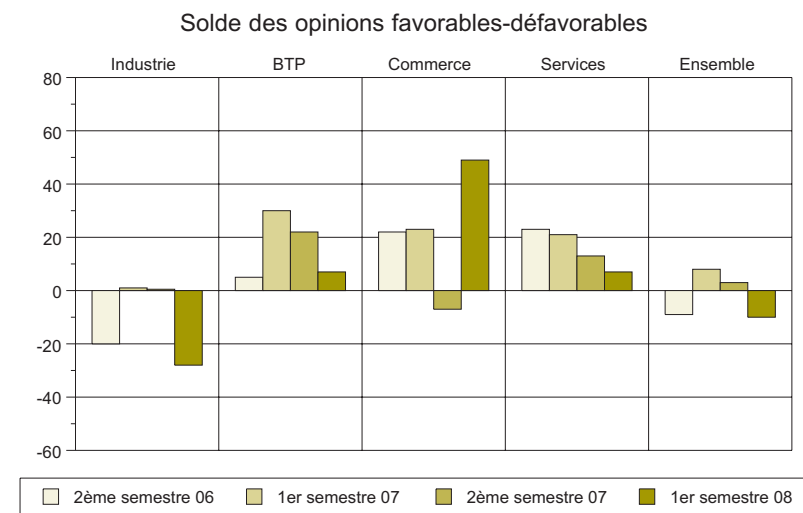
### Niveau d'activité des entreprises vosgiennes



### Evolution de l'emploi dans les entreprises vosgiennes

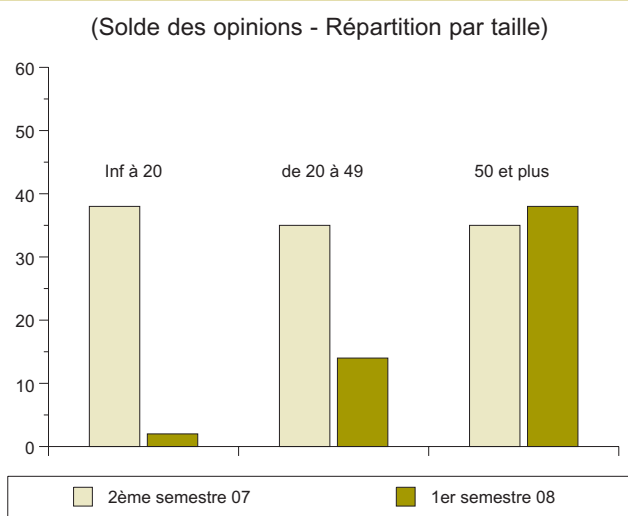


### Evolution de l'investissement dans les entreprises vosgiennes



# Résultats par tranches d'effectifs

## Le niveau d'activité des entreprises vosgiennes

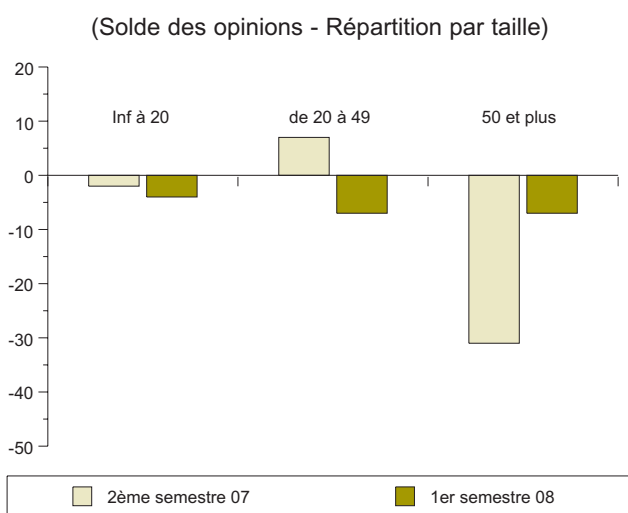


## Le niveau d'activité

Le rythme de croissance de l'activité est en retrait dans les entreprises de moins de 50 salariés. Les avis favorables reculent de 11 points pour s'établir à 36 %.

L'évolution entre les deux périodes d'observation paraît toujours soutenue dans les plus grands établissements avec une amélioration du niveau d'activité pour plus de 50 % des répondants contre une réduction pour 13 %.

## L'emploi dans les entreprises vosgiennes



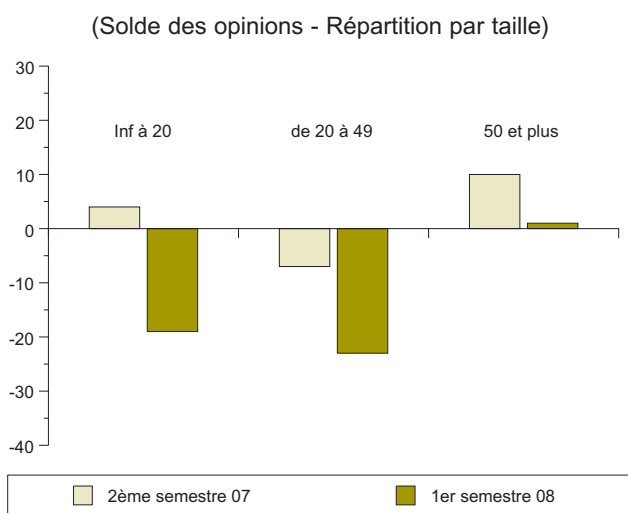
## L'emploi

La part des établissements de 50 salariés et plus réduisant leurs effectifs a baissé de moitié par rapport au second semestre 2007, passant de 31 % à 15 %. De même, la stabilité est enregistrée dans 89 % des unités contre 53 % auparavant.

Le solde de l'emploi se maintient presque à l'équilibre dans les entreprises de moins de 20 salariés où les avis défavorables touchent 15 % des répondants sans grands changements.

A l'inverse, le repli des effectifs est plus marqué dans la tranche de 20 à 49 salariés passant de 8 % à 15 % des déclarations.

## L'investissement dans les entreprises vosgiennes



## L'investissement

Les programmes d'investissement sont moins dynamiques pour toutes les tailles d'entreprise. Le ralentissement est plus marqué dans les entreprises de moins de 50 salariés où les avis défavorables touchent 27 % des répondants contre 19 % six mois auparavant.

Le solde se retrouve à l'équilibre dans les grands établissements mais la situation est plus contrastée avec simultanément davantage d'avis favorables et défavorables entre les deux périodes d'observation.

# La gestion des heures supplémentaires

L'Observatoire a cherché à mesurer l'engagement des entreprises vosgiennes dans le dispositif d'exonération de charges sociales et de défiscalisation des heures supplémentaires entré en vigueur depuis le 1er octobre dernier, dit loi TEPA (Loi en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat).

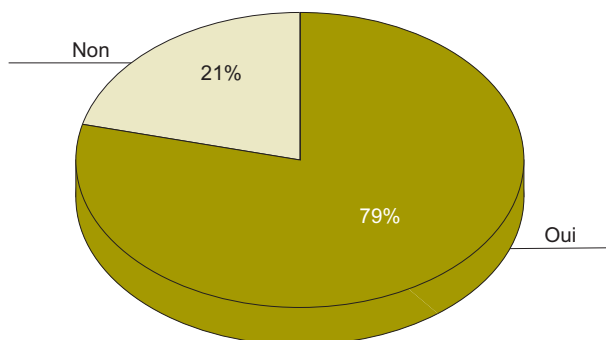
Au cours du premier semestre 2008, près de 80 % des entreprises ont eu recours aux heures supplémentaires. Cette part atteint 89 % dans le BTP mais seulement 67 % dans le commerce.

Cette répartition est pratiquement similaire aux résultats enregistrés au niveau régional où trois entreprises sur quatre ont utilisé des heures supplémentaires dans le cadre de leur activité.

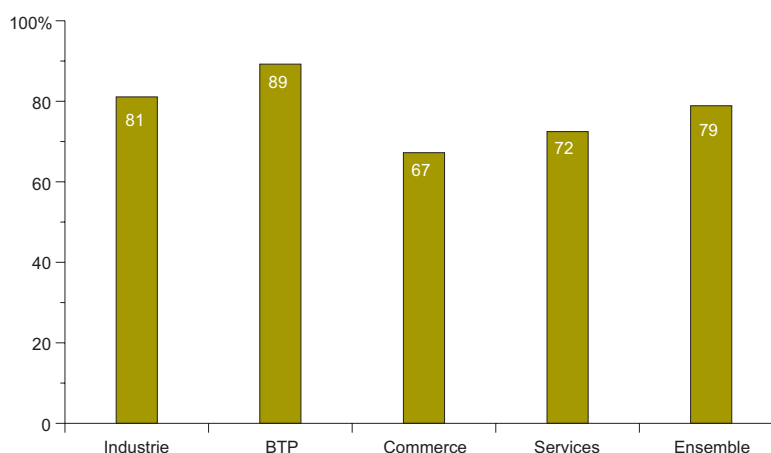
Ce recours est également corrélé avec la taille des établissements. Il atteint 93 % dans les unités de 50 salariés et plus contre 54 % pour la tranche de moins de 20 salariés.

Parmi les entreprises ayant eu recours aux heures supplémentaires, 89 % des répondants ont appliqué le dispositif de la loi TEPA (69 % par rapport à l'ensemble des entreprises), soit,

**Part des entreprises ayant recours aux heures supplémentaires au 1er semestre 2008 (en % d'entreprises)**

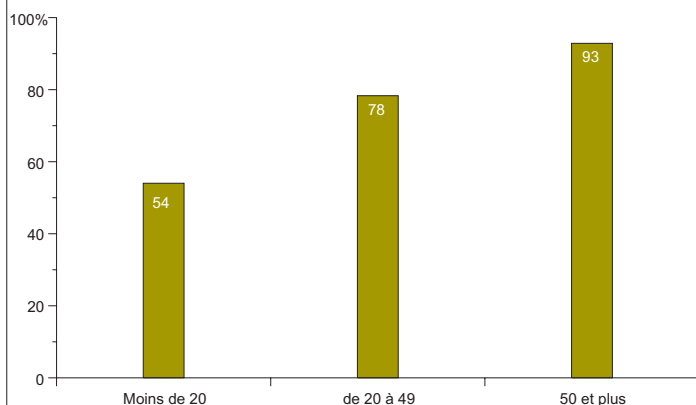


**Part des entreprises ayant recours aux heures supplémentaires au 1er semestre 2008 (par secteurs d'activité)**



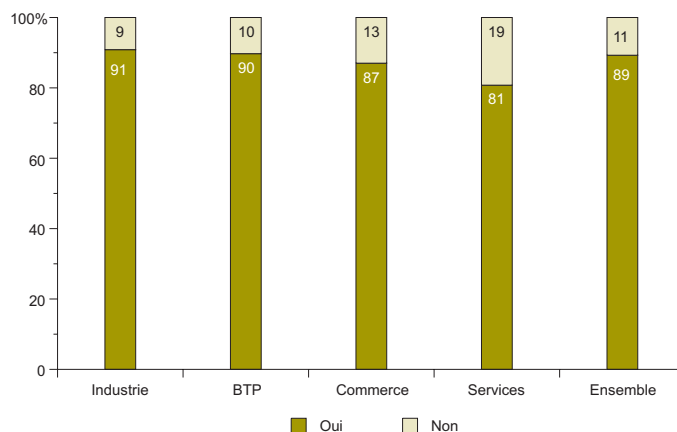
**Part des entreprises ayant recours aux heures supplémentaires au 1er semestre 2008**

par tranches d'effectifs

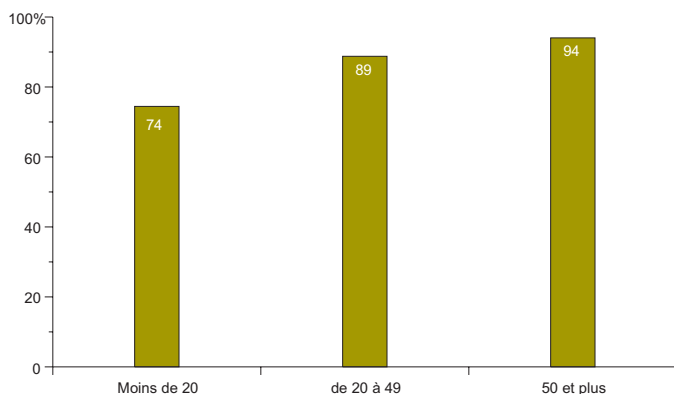


**Part des entreprises ayant utilisé la Loi TEPA**

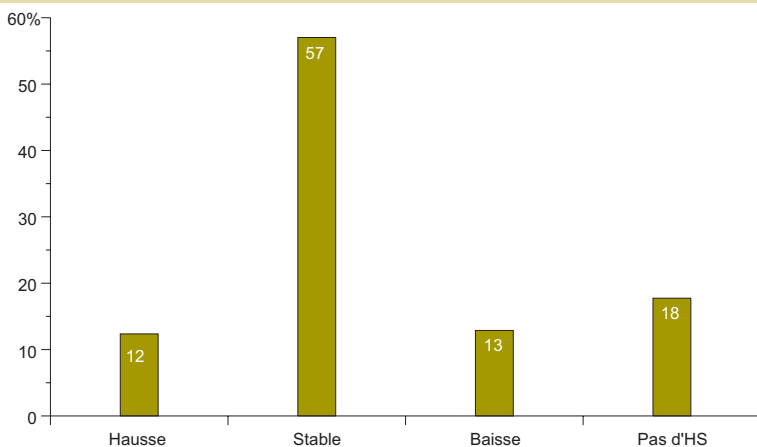
par secteurs d'activité



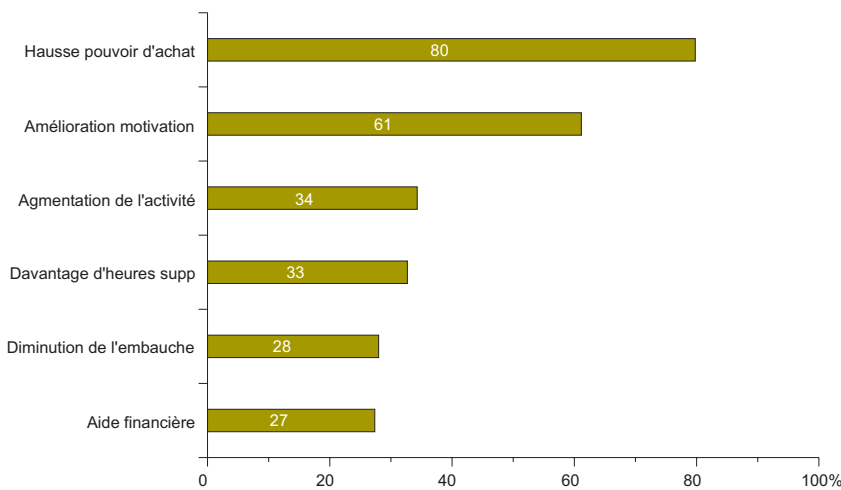
### Part des entreprises ayant utilisé la Loi TEPA (par tranches d'effectifs)



### Les perspectives de recours aux heures supplémentaires pour le second semestre 2008



### Les conséquences de la défiscalisation des heures supplémentaires



- pour le salarié, une exonération d'impôt sur le revenu et un allègement des cotisations sociales sur la partie de salaire versée en contrepartie des heures supplémentaires ou complémentaires.

- pour l'entreprise, une réduction forfaitaire de cotisations sociales dont l'importance varie en fonction de l'effectif de l'entreprise.

Cette proportion varie de 81 % dans les services à 91 % dans l'industrie.

Ce dispositif de la loi TEPA est également utilisé intensivement dans toutes les tailles d'entreprise.

Les établissements de 50 salariés et plus sont encore plus nombreux (94 %) à y recourir.

Pour les six mois à venir, les chefs d'entreprise prévoient en majorité de garder un volume d'heures supplémentaires stable (57 % des déclarations). 12 % anticipent une augmentation contre une réduction pour 13 %. 18 % des établissements n'envisagent pas de recourir à des heures supplémentaires pour le prochain semestre.

Parmi les conséquences possibles de l'exonération de charges sociales et la défiscalisation des heures supplémentaires, les chefs d'entreprise citent en premier lieu, l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés (80 % des déclarations) et l'amélioration de la motivation des salariés (61 %), respectivement 76 % et 57 % au niveau régional.

Viennent ensuite, l'augmentation de l'activité (34 %), l'incitation à recourir davantage aux heures supplémentaires (33 %), la diminution de l'embauche en recourant plus aux salariés actuels (28 %) et l'aide financière pour l'entreprise (27 %).

# Le tourisme d'affaires

L'objectif de cette thématique est double : évaluer, d'une part, les habitudes de consommation des entreprises lorraines en matière de tourisme d'affaires et, d'autre part, leur perception des atouts de la région Lorraine dans ce domaine.

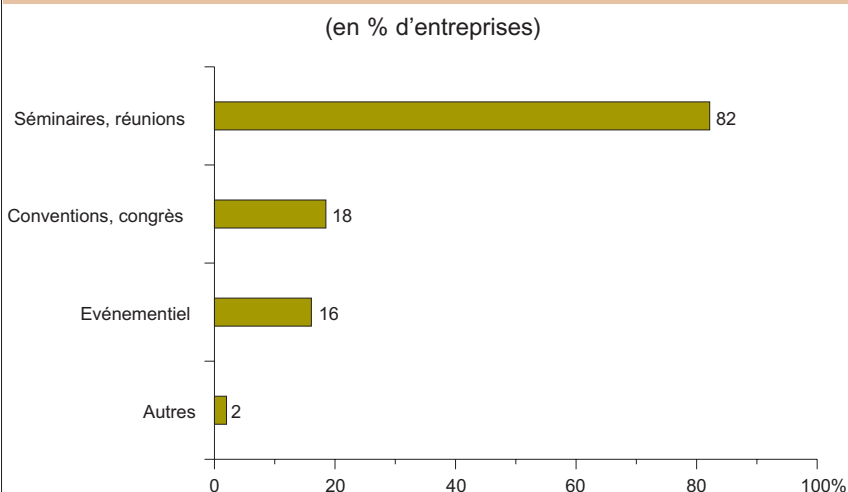
Le tourisme d'affaires est un sous-secteur de l'activité touristique, il comprend quatre domaines : les congrès et les conventions d'entreprises, les foires et salons, les "incentives" ou voyages de motivation, séminaires et réunions d'entreprises et enfin les voyages d'affaires individuels.

Les manifestations organisées fréquemment par les entreprises vosgiennes sont essentiellement les séminaires et les réunions d'entreprise pour 82 % des répondants. Les conventions et congrès concernent 16 % des entreprises interrogées. 18 % des entreprises organise également des manifestations "événementielles" ponctuelles telles que les remises de prix, le lancement de produit et réunion annuelle de l'entreprise.

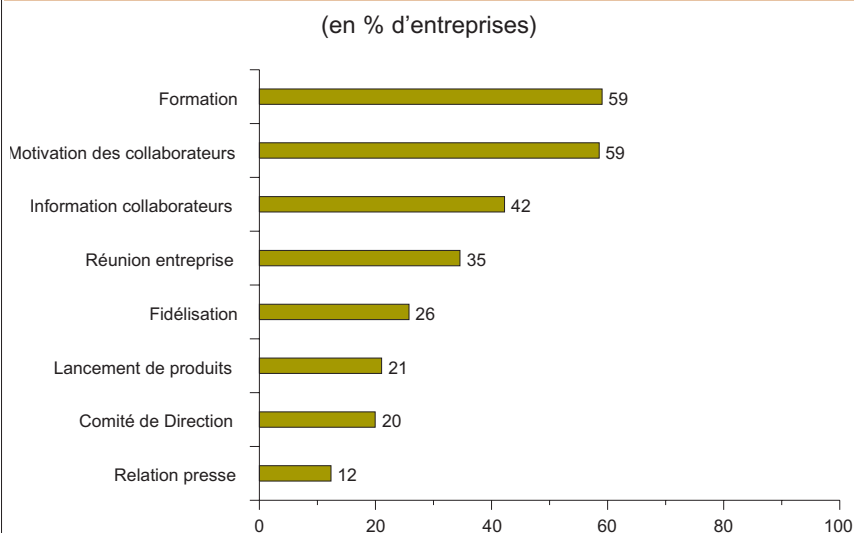
Les principaux objectifs poursuivis par l'organisation des manifestations sont : la formation et la motivation des collaborateurs pour 59 % des entreprises, l'information des collaborateurs et du réseau en direct (42 %), les réunions d'entreprise (35 % des réponses), la fidélisation des clients et des prescripteurs (26 %). D'autres motifs sont invoqués par moins de 30 % des entreprises et concernent davantage des domaines de l'événementiel tels que le lancement de produits, les comités de direction et les relations avec la Presse.

Les entreprises utilisent majoritairement leurs locaux internes pour l'organisation de leurs manifestations (71 % des répondants). L'hôtel est le second lieu préféré avec 35 % des réponses. Les établissements 2 et 3 étoiles sont privilégiés. Les centres de séminaires

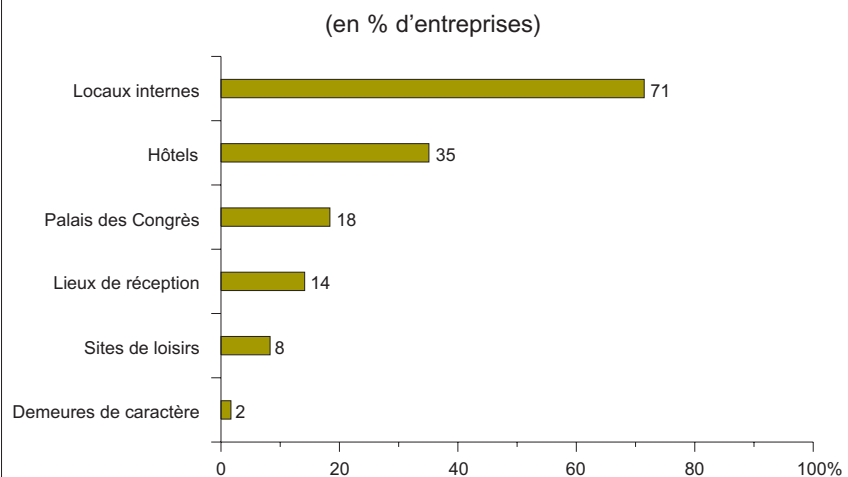
## Les différentes manifestations organisées par les entreprises



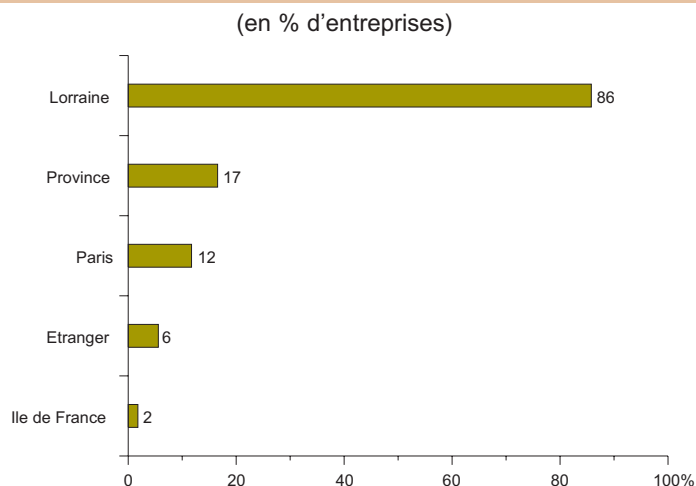
## Les principaux objectifs des manifestations



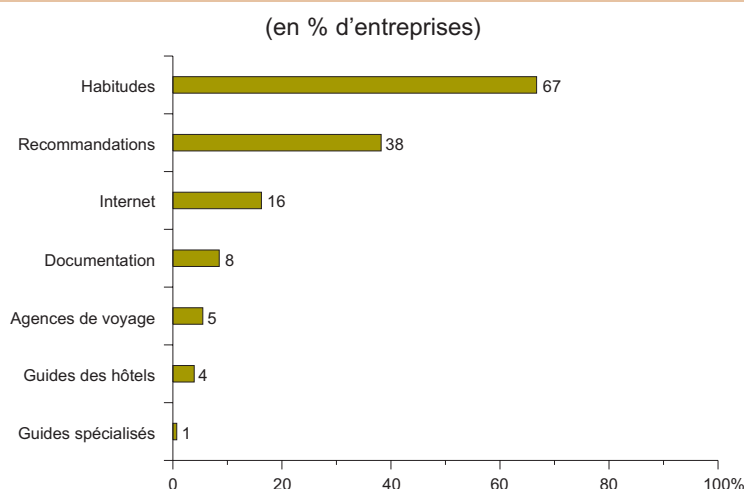
## Les principaux lieux préférés pour organiser les manifestations



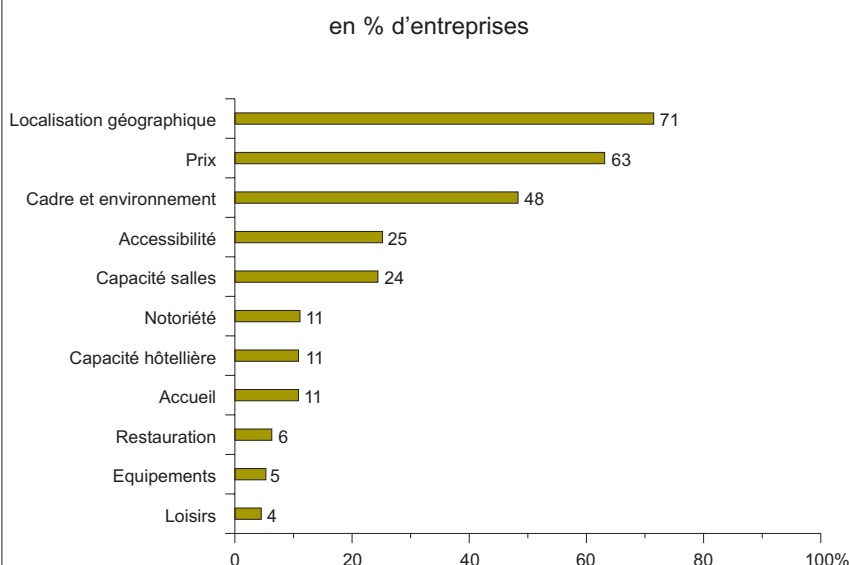
### Les régions sélectionnées pour organiser les manifestations



### Les moyens d'information utilisés pour sélectionner les lieux de manifestations



### Les critères de sélection des lieux de manifestations



et palais des congrès sont choisis par 18 % des répondants. Moins de 15 % des entreprises organisent également leurs manifestation dans des lieux de réception divers (restaurants, musées, monuments historiques...), dans des sites de loisirs (parcs d'attraction, centres de vacances...) et dans des châteaux et demeures de caractère.

La Lorraine représente la destination privilégiée par 86 % des entreprises vosgiennes (80 % restent dans le même département) pour l'organisation de manifestations mais 6 % d'entre elles choisissent un pays étranger (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Italie...). La province est citée par 17 % des répondants avant Paris (12 %) ou l'Île de France hors la capitale (2 %). La minimisation des déplacements des participants semble donc guider prioritairement le choix des entreprises.

Les organisateurs (67 %) sélectionnent en priorité des lieux de manifestations connus et auxquels ils sont habitués. On constate aussi que les recommandations jouent un rôle important pour 38 % des répondants. Internet est également utilisé par 16 % des entreprises contre 27 % au niveau régional. Le recours aux guides spécialisés, aux agences de voyage et à la documentation commerciale est moins fréquent.

Parmi les critères de sélection du lieu des manifestations, la localisation géographique qui implique une certaine proximité avec l'entreprise ou les participants, occupe une place essentielle pour 71 % des répondants. Le choix du lieu est également dicté par le prix de la prestation (63 %), le cadre et l'environnement (48 %), l'accessibilité (25 %) et la capacité d'accueil des salles (24 %).

Viennent ensuite des critères moins sélectifs tels que la notoriété du lieu, l'accueil, la capacité hôtelière, la restauration, les équipements proposés, les loisirs et animation.

Par rapport à l'ensemble de ces critères les chefs d'entreprise se sont exprimés sur l'attrait de la région Lorraine pour

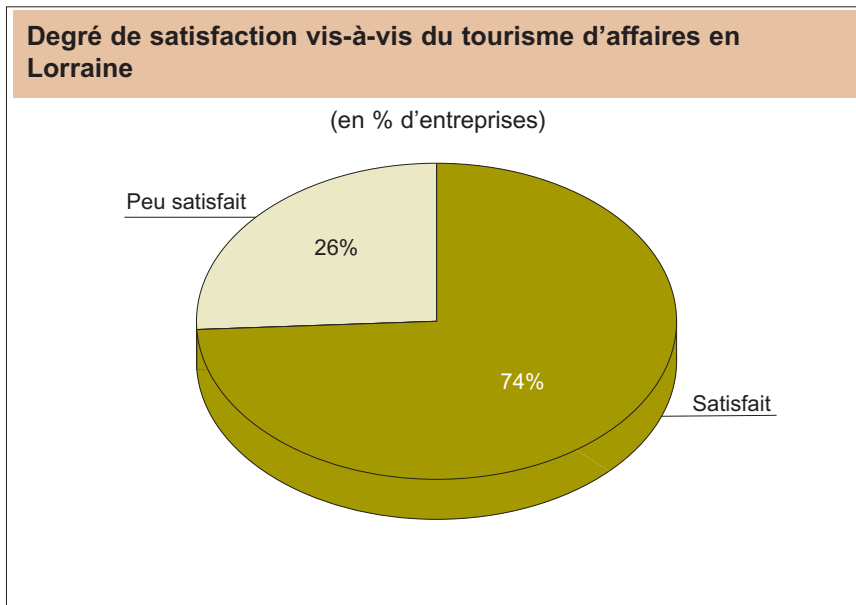
l'organisation de leurs manifestations et sur leur degré de satisfaction.

Globalement, 74 % des dirigeants d'entreprise estiment être satisfaits du tourisme d'affaires en Lorraine. Les entreprises industrielles sont plus réservées avec 45 % d'avis favorables.

Les points forts de la Lorraine souvent évoqués par les organisateurs sont :

- La qualité et diversité des hôtels présents dans la région,
- Le large choix de sites d'accueil, le cadre et d'environnement,
- Le rapport qualité prix favorable.

Quelques réserves sont parfois citées : le manque d'accessibilité pour certaines parties du territoire régional et l'image de marque de la Lorraine.



La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine  
et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges remercient les 165 chefs d'entreprises  
qui ont bien voulu répondre à l'enquête et ont ainsi contribué  
à l'établissement de ce baromètre de conjoncture.

Reproduction autorisée sous réserve de l'indication des sources fournies  
et de l'Observatoire Des Entreprises de Lorraine (ODEL)  
de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine